



Bry-sur-Marne – Champigny-sur-Marne – Charenton-le-Pont – Fontenay-sous-Bois –  
Joinville-le-Pont – Le Perreux-sur-Marne – Maisons-Alfort – Nogent-sur-Marne –  
Saint-Mandé–Saint-Maur-des-Fossés–Saint-Maurice–Villiers-sur-Marne–Vincennes–

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
ParisEstMarne&Bois  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU 26 JUN 2017  
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

17-70

**OBJET : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2016 - Budget principal**

Membres en exercice	<b>90</b>
Présents titulaires	<b>54</b>
Représentés	<b>13</b>
Absents	<b>23</b>

Votants	<b>67</b>
Abstention	<b>0</b>
Suffrages exprimés	<b>67</b>
Pour	<b>67</b>
Contre	<b>0</b>

**Présents :**

Sophie AMAR, Jean-Philippe BEGAT, Jacques-Alain BENISTI, Eric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Luc CADEDDU, Christian CAMBON, Chantal CANALES, Olivier CAPITANIO, Gilles CARREZ, Pierre CARTIGNY, Sabine CHABOT, Michèle CHARBONNEL, Stéphane CHAULIEU, Catherine CHETARD, Philippe CIPRIANO, Nicolas CLODONG, Thierry COUSIN, Isabelle DALLEAU, Pierre-Michel DELECROIX, Carole DRAI, Sylvain DROUVILLE, Michel DUVAUDIER, Monique FACCHINI, Benoît GAILHAC, René GAILLARD, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Delphine HERBERT, Michel HERBILLON, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Laurent LAFON, Pierre LEBEAU, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Robin LOUVIGNE, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Marie-Hélène MAGNE, Jacques JP MARTIN, Marc MEDINA, Michel OUDINET, Gilles PANNETIER, Henri PETTENI, Vincent PINEL, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Germain ROESCH, Christel ROYER, Igor SEMO, Jean-Pierre SPILBAUER, Annie TRICOCHÉ, Pascale TRIMBACH, Jacqueline VISCARDI

**Représentés :**

Thierry BARNOYER représenté par Catherine PRIMEVERT, Patrick BEAUDOUIN représenté par Pascale TRIMBACH, Adrien CAILLEREZ représenté par Carole DRAI, Agnès CARPENTIER représentée par Henri PETTENI, Nicole CERCLEY représentée par René GAILLARD, Florence CROCHETON représentée par Marc MEDINA, Alain DEGRASSAT représenté par Jacques JP MARTIN, Olivier DOSNE représenté par Jean-Jacques GRESSIER, Dominique LE BIDEAU représenté par Charlotte LIBERT-ALBANEL, Mary France PARRAIN représentée par Michèle CHARBONNEL, Jean-Jacques PASTERNAK représenté par Chantal CANALES, Alain PAVIE représenté par Pierre CARTIGNY, Yoann RISPAL représenté par Jean-Pierre SPILBAUER

**Absents :**

Dominique ADENOT, Caroline ADOMO, Clémence AVOGNON ZONON, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Chrysis CAPORAL, Sylvie CHARDIN, François COCQ, Christian FAUTRE, Delphine FENASSE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Patrick LE GUILLOU, Jean-Jacques GUIGNARD, Sengul KARACA, Marie KENNEDY, Nassim LACHELACHE, Pascale MARTINEAU, Régis PIO, Christine RYNINE, Virginie TOLLARD, Sylvie TRICOT-DEVERT, Jean-François VOGUET, Valérie ZEL

Actus de réception  
094-200057941-20170707-D17-71-BF  
Date de télétransmission : 07/07/2017  
Date de réception préfecture : 07/07/2017

# CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARISESTMARNE&BOIS

## SEANCE DU 26 JUIN 2017

**OBJET** : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2016 - Budget principal

**LE CONSEIL DE TERRITOIRE,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2312-1 et L.5219-5,

**VU** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

**VU** la délibération n°XX du 26 juin 2017 portant approbation du compte administratif du budget principal de l'exercice 2016,

**VU** le compte de gestion du budget principal de l'exercice 2016 arrêté par Mme Marie-Christine VILAINE comptable public,

**VU** le tableau de synthèse des résultats budgétaires de l'exercice 2016 du budget principal annexé à la présente délibération,

Après avoir constaté la conformité des résultats de la section d'investissement et de la section d'exploitation entre le compte administratif 2016 et le compte de gestion 2016,

### DELIBERE

#### Article 1

Approuve le compte de gestion du budget principal de l'EPT ParisEstMarne&Bois pour l'exercice 2016 arrêté par Mme Marie-Christine VILAINE comptable public.

#### Article 2

Autorise Monsieur le Président à signer le compte de gestion du budget principal de l'exercice 2016.

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président,  
  
Jacques JP MARTIN

Accusé de réception en préfecture  
094-200057941-20170707-D17-71-BF  
Date de télétransmission : 07/07/2017  
Date de réception préfecture : 07/07/2017